



Communiqué  
Paris, le 13 avril 2023

## Première campagne vétérinaire de stérilisation pour les chats des propriétaires à revenus modestes

Vétérinaires Pour Tous avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire lance une première campagne vétérinaire de stérilisation et d'identification des chats de propriétaires à revenus modestes.

Les stérilisations constituent le **deuxième motif** des demandes de prise en charge auprès de VPT après les pathologies et ces demandes sont de plus en plus fréquentes.

La présente campagne de stérilisation s'ajoute au dispositif dédié aux personnes démunies qui reste accessible à tout bénéficiaire éligible. Cette campagne est mise en place pendant une **période limitée** (du 9 mai au 15 juin 2023) et permet la **prise en charge d'une participation par stérilisation** (jusqu'à 150 € pour une chatte, 50 € pour un chat) et d'une participation pour l'identification si le chat n'est pas déjà identifié (50 €).

En concertation avec le Ministère de l'Agriculture, les **propriétaires éligibles** sont les personnes **non imposables**, les **étudiants boursiers** et apprentis majeurs et les personnes dont le **Revenu Fiscal de Référence est inférieur à 14 700€ par part**.

Cette campagne est réalisée par les vétérinaires adhérents VPT volontaires qui s'inscrivent auprès de la Fédération VPT. Après une période d'inscription réservée aux vétérinaires déjà adhérents, VPT **élargit l'accès à tous vétérinaires qui souhaitent s'engager** pour cette campagne solidaire.

Pour participer, les vétérinaires doivent **adhérer à l'association régionale** dans le ressort de laquelle ils exercent [lien ici](#)

Puis **s'inscrire sur la plateforme dédiée** à la campagne <https://vpt.altaproject.fr>

En s'inscrivant, les vétérinaires bénéficieront d'une enveloppe globale fixe à répartir entre un maximum de chats parmi les propriétaires éligibles (dont au moins une femelle). Ils gèreront directement le choix et la vérification de l'éligibilité des duos chat-propriétaire. Les vétérinaires factureront à la fin et en une seule fois la fédération VPT qui les règlera directement selon les participations proposées.

En participant, les vétérinaires acceptent de pouvoir être sollicités par l'association pour prendre en charge des dossiers de personnes démunies dans le cadre du dispositif VPT.

Cette campagne pilote est réservée aux 500 premiers établissements vétérinaires inscrits. A ce jour, il reste encore des places. Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2023.



A propos de Vétérinaires Pour Tous

Vétérinaires Pour Tous est une association née de la volonté de la profession vétérinaire d'offrir aux personnes démunies la possibilité d'accéder aux soins vétérinaires pour leurs animaux. Chaque vétérinaire est libre d'adhérer afin de proposer une prise en charge partielle des soins de prévention et curatifs au sein de leur établissement. VPT met également en place des consultations pour les animaux des personnes désocialisées et sans domicile en partenariat avec des associations d'aide sociale et des communes.

Contact :

Emilie de Marco  
[communicationvpt@gmail.com](mailto:communicationvpt@gmail.com)



Lien pour adhérer



Lien pour s'inscrire à la campagne

